

Service instructeur
Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 29/5207

Service consulté
DIF

**Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques
Organisation d'un Symposium international en Bioingénierie
et Médecine Régénérative par l'Institut de Recherche
en Hématologie et Transplantation**

Résumé : Dans le cadre du Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation pour l'organisation d'un symposium international en Bioingénierie et Médecine Régénérative.

Le Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques permet au Département d'allouer chaque année des aides à des associations et organismes publics qui organisent des événements dans le Haut-Rhin. Pour 2007, un crédit de 35 000 € a été inscrit en fonctionnement au budget primitif - programme F025 - Enseignement Supérieur et Recherche. Ce crédit est affecté au fur et à mesure de la réception et de l'instruction des demandes et en fonction de leur intérêt.

L'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation (IRHT) de MULHOUSE organisera, conjointement avec l'Université de Haute-Alsace, un Symposium international en Bioingénierie et Médecine Régénérative, du 23 au 26 septembre 2007 au Parc des Expositions de MULHOUSE.

Ce colloque est soutenu par la Société Européenne de Biomatériaux et le Réseau Européen Biomaterials Network.

L'objectif est de rassembler les communautés de spécialistes des matériaux et des cellules souches adultes, les biologistes et les médecins afin de créer une nouvelle synergie et développer de nouvelles approches du concept thérapeutique, la médecine régénérative, qui est une révolution conceptuelle dans l'approche de beaucoup de maladies incurables à ce jour.

La manifestation sera organisée principalement sous forme de sessions avec des thèmes principaux dont le sang, le système vasculaire, le système cardiaque, la plasticité des cellules, l'application des technologies des cellules et des tissus dans divers domaines.

Tout au long des trois jours, des intervenants du monde entier se succéderont : Etat-Unis, Israël, Québec, Allemagne, Norvège, Angleterre, Suisse et France. Au total, 300 personnes sont attendues.

Le budget prévisionnel s'élève à 137 983 € et est réparti comme suit :

En dépenses :

Location Parc des Expositions	20 033 €
Fluides	1 196 €
Eau, électricité + permanences obligatoires	5 625 €
Prestations d'aménagement	3 491 €
Location du Musée de l'Automobile (dîner de gala)	6 817 €
Location du Musée du Train (soirée des intervenants)	6 321 €
Orchestres	3 000 €
Frais de restauration (déjeuner + dîner), de pauses-café	40 000 €
Frais d'annonce, de livre de résumés des communications	6 000 €
Frais de séjour et de voyages des conférenciers invités	40 000 €
Hôtesse d'accueil pendant 3 jours	3 000 €
Frais de transfert	2 500 €
Total :	<u>137 983 €</u>

En recettes :

Compagnies de Biopharma	25 000 €
Ville de MULHOUSE	20 033 €
Conseil Général du Haut-Rhin	5 000 €
Conseil Régional	5 000 €
Inscriptions des congressistes	82 950 €
Total :	<u>137 983 €</u>

Le Conseil Régional ne s'est pas encore prononcé. Par contre, la Ville de MULHOUSE a déjà donné son accord pour sa participation à hauteur de 20 033 €.

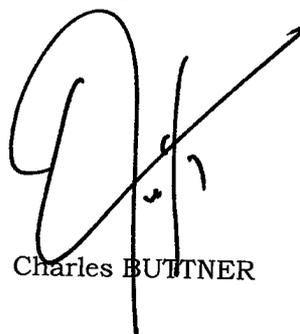
Le CAHR émet un avis très favorable au soutien de cette manifestation qui permettra de rassembler de nombreux spécialistes mais qui sera également une vitrine du savoir-faire du Haut-Rhin.

Dans le cadre du Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, une suite favorable pourrait être réservée à la demande et une subvention de 5 000 € pourrait être allouée à l'IRHT.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation pour l'organisation du Symposium international en Bioingénierie et Médecine Régénérative,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, enveloppe 17321, nature 6574, fonction 93 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER